



PREMIER MINISTRE

Secrétariat général
de la défense nationale

Paris, le 26 JAN. 2009
N° 149 /SGDN/DCSSI

*Direction centrale de la sécurité
des systèmes d'information*

Affaire suivie par : Ivan Maximoff
Tél : 01.71.75.82.68

Le directeur central de la sécurité des systèmes d'information

à

**Monsieur le directeur de la société Tandberg Telecom AS
Philip Pedersens vei 20
1366 Lysaker
Norway**

(à l'attention de Madame Ann Katrine Kolstad)

Objet : Classement d'un moyen de cryptologie.
Référence : Votre déclaration relative aux moyens de cryptologie **Codian MCU 4200 Series**
et **MCU 4500 Series**, enregistrée sous le numéro **0808440**.

Monsieur le directeur,

J'atteste par la présente que les moyens de cryptologie désignés dans votre déclaration en référence relève de la catégorie 3 de l'annexe 2 au décret n° 2007-663 du 2 mai 2007.

Je vous informe, en conséquence, que vous pouvez procéder librement aux opérations de transfert vers un État membre de la Communauté européenne et d'exportation vers un État tiers de ces moyens de cryptologie.

La présente attestation ne constitue en aucun cas une indication sur la qualité de ces moyens de cryptologie ou une recommandation de la part de la direction centrale de la sécurité des systèmes d'information.

Recevez, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Patrick Pailloux
Directeur central de la sécurité des systèmes d'information